

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 DECEMBRE 2018

Le Bureau Communautaire, convoqué par lettre en date du 23 novembre 2018, s'est réuni le mardi 4 décembre 2018, à 18 heures 00, à la Maison du Développement à Retiers, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

*Secrétaire de séance : Marie-Annick BOUE, Conseillère communautaire du Theil de Bretagne*

**Etaient présents :**

Amanlis	Loïc GODET,
Boistrudan	Anne RENAULT,
Chelun	Christian SORIEUX,
Coësmes	Luc GALLARD,
Essé	Joseph GESLIN,
Forges-la-Forêt	Yves BOULET.
Janzé	Hubert PARIS,
Janzé	Dominique CORNILLAUD,
Janzé	Françoise SOURDRILLE,
Le Theil-de-Bretagne	Marie-Annick BOUE,
Martigné-Ferchaud	Pierre JEGU,
Retiers	Thierry RESTIF,
Retiers	Véronique RUPIN,
Sainte Colombe	Gilbert PILARD,
Thourie	Daniel BORDIER,

**Etaient excusés :**

Marcillé-Robert	Louis CHAPON,
-----------------	---------------

**Etaient absents :**

Arbrissel	Dominique SABA,
Brie	Bernard JAMET,
Eancé	Henri VALAIS.

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LES ANNEXES PEUVENT ETRE  
CONSULTEES AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 DECEMRBE  
2018 AGISSANT EN DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

***RESSOURCES HUMAINES***

**DBC18-021**

**LE HANGART : DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN PROFESSEUR DE  
MUSIQUE**

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De fixer le nombre d'heures de travail de cet agent à 8h00 par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette modification.*